

La liste des Gagnants du Grand Concours de la Reconstitution

Jusqu'au 2.150 Prix : UN EGRIEN (COULIERES A GAF), valeur 18 francs.

- 2.145 : M. DELEPORTE Georges, 57, rue d'Oignies, CARVIN (Pas-de-Calais).
- 2.146 : Mme COMBLE MERVILLOIN, Route Nationale, AUCHY-LES-MINES (P.-de-C.).
- 2.147 : M. Joseph BROUILLARD, mineur, 50, rue de Béthune, AUCHY (Pas-de-Calais).
- 2.148 : M. MEURILLON Alfred-Léon, comptable, 5, place Genevieve, LILLE.
- 2.149 : M. MARAIS-DE-LONNE.
- 2.150 : M. Genevieve DEBEVERE Rachel, couturière, 94, rue Dordain, HELLEMES-LEZ-LILLE.
- 2.151 : M. DULIEU François, dessinateur, rue Saint-Eloi, 29, SAINT-WAAST-LA-HAUT VALENCIENNES.
- 2.152 : Mme DOYEN Gisèle, rue Marest, FERNES-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais).
- 2.153 : M. TRHOUX Albert, 13, cité Darcy, HENIN-LIETARD (Pas-de-Calais).
- 2.154 : M. André BAUGNIES, cultivateur, 41, rue de Lorette, CONDE-SUR-ESCAUT (N.).
- 2.155 : M. MAHIEU Léon, rue des Ecoles, CAUCHY-A-LA-TOUR (Pas-de-Calais).
- 2.156 : M. Léon DUROT, chef de coupe, rue Saint-Victor, 81, LA MADELEINE (Nord).
- 2.157 : M. WATH Marie, 121, rue de Tournai, VIEUX-CONDÉ.
- 2.158 : M. HALLO Ernest Aimable Désiré, mécanicien, rue de la Gare, SIN-LE-NOBLE (Nord).
- 2.159 : M. HALIPRE François, n. 10, rue 13, LIEVIN (Pas-de-Calais).
- 2.160 : M. CALCUS Albert, ajusteur, Grand-Route de Béthune, n. 67, LOOS-LEZ-LILLE.
- 2.161 : M. Jean MULIER, employé de chemin de fer, rue Jean-Baptiste-Clement, THUMESNIL (Nord).
- 2.162 : M. Louis FACON, droguiste, 26, rue du Lazaro, MARCO-EN-BAREUIL.
- 2.163 : M. CLAVIE F. nand, tailleur, 21, rue de Carvin, LILLE.
- 2.164 : M. Emilie SETAN, chauffeur, 52, rue du Faubourg-Cambrai, VALENCIENNES.
- 2.165 : Mme YVETTE LEFEBVRE Marguerite, rue de la Lys, SAILLY-SUR-LA-LYS.
- 2.166 : M. LEMAIRE Louis, mineur, rue Oudart, 24, THUMESNIL.
- 2.167 : M. Louis DEGARDIN, conducteur, 50, rue Saint-Théodore, LENS.
- 2.168 : M. Jules DELVAS, employé au chemin de fer, 2, rue des Ecoles, cour Herbaut, THUMESNIL.
- 2.169 : Mlle MEYER Gisèle, 1, rue Kléber, HERNIGNY, par VIEUX-CONDÉ (Nord).
- 2.170 : M. LEROY Charles, cantonnier payeur, Verte-Rue, ENNEVELIN (Nord).
- 2.171 : M. Georges BUREAU, 58, rue du Moulin, LENS (Pas-de-Calais).
- 2.172 : M. LIVIAU Jean-Baptiste, tisserand, 31, rue Desmazures, LA MADELEINE (Nord).
- 2.173 : M. WILPP Jean-Baptiste, r. r. de la Fontaine, MAZINGARBE (Pas-de-Calais).
- 2.174 : M. LEBRUN César, 36, rue d'Anor, TOURCOING (Nord).
- 2.175 : Mlle Jeanne DEROCO, dactylographe, rue Florent-Evrard, BRUAY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais).
- 2.176 : M. MARESCAUX Carlos-Gaston, tisserand, 15, rue Sadi-Carnot, impasse Leroy, HELLEMES (Nord).
- 2.177 : Mlle ODEY Raymond, presseuse, rue Mexico, 64, LILLE.
- 2.178 : Mme VERHAËYS DITILLEUX, rue Carnot, 12, MARCO-EN-BAREUIL.
- 2.179 : Mme PARENT LEBOURGEOIS, rue de l'Eglise, 7, TEMPLEUVE.
- 2.180 : M. BELS Louis, tisserand, 430, rue du Rollet, TOURCOING (Pas-de-Calais).
- 2.181 : M. ETHEIN Victorien, aiguilleur, rue de Wingles, DOUVRIIN (Pas-de-Calais).
- 2.182 : M. BEZEAU Léon-Jules-Joseph, employé au chemin de fer, 2, Maison du Chemin de Fer du Nord, ALLUMELLE, CROIX (Nord).
- 2.183 : M. HUVIG Jean, vanner, 39, rue Bouchain, impasse Thiers, DENAIN.
- 2.184 : M. BERARD Marcel, mécanicien, rue Saint-Luc, LA MADELEINE (Nord).
- 2.185 : Mme veuve OVARLE, ménagère, rue des Tabernaux, WINGLES (Pas-de-Calais).
- 2.186 : M. Jules YUNG, facteur des postes retraité, rue Kléber, FACHES-THUMESNIL.
- 2.187 : Mlle SOETENS Marthe, femme de chambre, 52, rue Faidherbe, LILLE.
- 2.188 : M. MARECHAL Paul-Henri-Désiré, rue d'Anchin, 5, DOUAL.
- 2.189 : M. Jules HOTE, caréteur, café de la Gare, rue de la Gare, 2, TRITH-SAINT-LEGER (Nord).
- 2.190 : M. CORMONT Auguste, rue Mathon, CAUCHY-A-LA-TOUR (Pas-de-Calais).
- 2.191 : M. BRUAY LANGHAM, ménagère, rue de Béthune, près de l'entonnail, LOOS-EN-GOHELLE (Pas-de-Calais).
- 2.192 : M. THIENNERY André, rue François-Calmes, VIEUX-CONDÉ (Nord).
- 2.193 : M. GUILLEMIN Marthe, institutrice, 169, rue d'Ypres, MARQUETTE-LEZ-LILLE (Nord).
- 2.194 : M. HENNOCK Eugène-Henri, 26, rue Marceau, ROSENDAEL (Nord).
- 2.195 : M. DETREZ Emil, 13, rue d'Arras, BRUAY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais).
- 2.196 : Mlle TAHAN Fernande, mécanicienne, rue Chanzy, cité Bassinet, 27, HELLEMES (Nord).
- 2.197 : M. Edouard-Jules MARTIN STEUX, peintre, 29, rue de Moncheux, MONCHEAUX par RAIMEBAUCOURT (Nord).
- 2.198 : Mme DUHAMEL Florence, 8, rue de la Vieille-Comédie, LILLE.
- 2.199 : M. BRADFER François, jardinier, 30, rue Chevalier de la Harpe, TEMPLEMARS.
- 2.200 : Mlle Anne-Marie DUFLOT, 43, rue Victor-Hugo, EMMERIN (Nord).
- 2.201 : M. MERIE Gustave, préparateur en pharmacie, 100, rue Carnot, ASCQ (Nord).

AVANT D'ACHEVER un véhicule utilitaire essayez gratuitement la 5CV Peugeot

P. EVERAERE
7-9-11, Rue Faidherbe, 7-9-11 LILLE
Téléphone : 12-10

2.202 : M. VANDERPLANCHE Fernand, tourneur, 75, rue Despaul, ROUBAIX.

2.203 : M. GAMBIEU Louis, 9, cité Sainte-Barbe, BAUVIN (Nord).

2.204 : Mlle TALLEUX Pauline, couturière, 13, rue d'Anzin, BRUAY-EN-ARTOIS (P.-de-C.).

2.205 : Mme WALLERAND Simonne, 17, Coron des 14, SAINT-WAAST-LA-HAUT VALENCIENNES.

2.206 : M. CASTEL Jules, zingueur, 110, rue du Chemin-Vert, NEUVILLE-EN-FERRAIN (Nord).

2.207 : M. Beauvois Marcel, garçon boulangier, 67, rue des Etats-Unis, BRUAY (P.-de-C.).

2.208 : Mlle MOUQUET Aimée, 8, cité Duranel, LABUISSIERE (Pas-de-Calais).

2.209 : M. MAYOLLE Arthur, cité Magniesse, rue Meyorbert, 24, LIEVIN (Pas-de-Calais).

2.210 : M. LEQUIEN Frédéric, tourneur, 12, cité Mencheux, à Anzin (Nord).

2.211 : M. BOUQUIN FRIPRET, mineur, rue de Ruitz, HOUGHIN, par BARLIN (P.-de-C.).

2.212 : Mme LOURD Lucie, 60, cité Sainte-Marie, SIN-LE-NOBLE (Nord).

2.213 : Mme WALLEY Marthe-Reine-Fernande, employée, 185 bis, rue du Moulin-a-Vapeur, BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais).

2.214 : M. SONTAG Marthe, 31, rue de Saint-Amant, ANZIN (Nord).

2.215 : M. THIELLIEZ Charles-Henri-Joseph, magasinier, 16, rue de Panama, BRUAY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais).

2.216 : Mme CAILLIAUX Marie-Eugénie, 56, rue des Robleds, LILLE.

2.217 : M. BRANCOURT Eugène-Gustave, employé de commerce, 59, rue de Lyon, LILLE.

2.218 : Mme BOUTILLIER Henriette, 3, rue du Longchamp, LIBERCOURT (Pas-de-Calais).

2.219 : M. TOMBUEUX Julien, relieur, rue des Bateaux-Flamands, VIEUX-CONDÉ (Nord).

2.220 : AU 2.229 (30 prix). — UNE SAGUE. Valeur : 16 francs.

2.220 : Mlle LIMBOURG Georgette, 9, rue d'Isbergues, BRUAY-EN-ARTOIS (P.-de-C.).

2.221 : M. BROSSAULT Jules, tourneur, 10, impasse des Cysses, cité Jardins, VALENCIENNES (Nord).

2.222 : M. LANGHAM Marcel, bouillier, 12, rue de la Justice, VENDIN-LEZ-VIEUX (P.-de-C.).

2.223 : M. FONDER Marthe-René, tourneur, boulevard Caraman, 24, DENAIN (Nord).

2.224 : M. Pierre THERY, employé au chemin de fer du Nord, rue d'Anche prolongée, SOMAIN (Nord).

2.225 : M. HUOT Emilie, rue Parmentier, 11, WAZIERS (Nord).

2.226 : M. POTIER Léon, chauffeur, rue Léon-Gambetta, 5, LILLE.

2.227 : M. VASSEUR Maurice, plafonneur, rue de Merville, HINGES, par BETHUNE (Pas-de-Calais).

2.228 : M. CARPENTIER Julien, encolleur, rue de la Lys, coran Lefranc, LA GORGUE (Nord).

2.229 : Mme LEPETZ Hugubelle, rue du Bac, ANCOISNE, par SECLIN (Nord).

2.230 : Mme ROPITAL, rue de Jemmapes, 30, LILLE.

2.231 : M. PRUVOST Désiré, place Beau-lieu, salle des fêtes, LOMME-LEZ-LILLE.

2.232 : M. COUCKE-DEVOS Yvonne, rue Mirabaud, 99, LOOS-LEZ-LILLE.

2.233 : M. DOYE André, métallurgiste, 15, rue Pasteur, QUARNOUBLE (Nord).

2.234 : M. DELHAY Victor, mouleur, rue Carnot, 55, SIN-LE-NOBLE (Nord).

2.235 : M. GUMEZ Florand, cité Sainte-Marie, allée L. 23, PECQUEUCOURT (Nord).

2.236 : M. CAUDRON Camille, presseur, rue d'Hergnies, 162, VIEUX-CONDÉ (Nord).

2.237 : M. DESCAMPS Jean, rue de Mons, 3, VALENCIENNES (Nord).

2.238 : M. ALLARD Joseph, rue de Pernes, 12, HEMBERT-LEZ-AUCHEL (Pas-de-Calais).

2.239 : M. VEST JEANNE, bobineuse, rue Braine, 15, ROUBAIX (Nord).

2.240 : Mme DEBY Marie, rue de Milliana, 16, BRUAY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais).

2.241 : Mme CROUZET Auguste, tisserande, rue du Calvaire, SALOME (Nord).

2.242 : M. GRUZÉ Léon, rue de la Deule, 31, BETHUNE (Pas-de-Calais).

2.243 : Mlle GLACON Micheline, écolière, rue Pré-Englard, PERNES-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais).

2.244 : M. TELLE Gaston, portier, place Gambetta, 10, CARVIN (Pas-de-Calais).

2.245 : M. LEGE Camille, employé, rue de Carvin, 15, LILLE.

2.246 : M. BAUDRY Victor, chef du dépôt tramways, dépôt du Marais, LENS (P.-de-C.).

2.247 : Mme Odette DEWEVRE, rue Victor-Crépin, 31, LOMME (Nord).

2.248 : M. GUILLEMAIN Zéphyr, rue Brunau, 44, SAINT-PIERRE-LEZ-AUCHEL (Pas-de-Calais).

2.249 : M. POTIER Louis, mécanicien, rue du Faubourg-de-Béthune, 50, LILLE.

2.250 : Mme TREHOUT Eugénie, rue Gustave-Delory, 103, LILLE.

2.251 : M. ADAMEZAK TADEUSZ, écolier, rue des Alouettes, 651, BULLY-LES-MINES (Pas-de-Calais).

2.252 : M. DELATTRE Raymond, couvreur, rue André-Déprez, 45, HARNES (Pas-de-Calais).

2.253 : M. SENECHAL Auguste, jardinier, rue Rour, 38, LAMBERSART (Nord).

2.254 : M. LARMINET Gaston, contrôleur, rue Tournesbride, SAINGHIN-EN-MELANTOIS (Nord).

2.255 : M. COSSIAUX Gustave, pontonnier, rue Paul-Lafargue, 24, DENAIN (Nord).

2.256 : M. TILLIER Fernand, négociant en quincaillerie, route de Saint-Omer, 12, SAINT-MARTIN-LEZ-BOULOGNE (Pas-de-Calais).

2.257 : M. DAUCHY Marcel, employé aux tramways, rue Roland, 42, LILLE.

La distribution des Prix

Les prix seront à la disposition des gagnants en nos bureaux, 126 bis, rue de Paris, à Lille, tous les jours, sauf les dimanches et fêtes, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., dès la publication des résultats.

Conformément à l'article 9 du règlement, il suffira aux gagnants de justifier de leur identité pour les y réclamer.

Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix.

Avis aux gagnants

Devant l'affluence de demandes d'envoi de lots de la part des gagnants nous prions ces derniers de vouloir bien ne pas s'empêcher.

Nous nous trouvons, en effet, dans l'impossibilité matérielle de satisfaire au jour le jour aux demandes ; qui nous parviennent et nous nous excusons auprès des gagnants du retard qui pourra se produire dans l'expédition de leurs lots.

Pour faciliter les expéditions, nous demandons aux gagnants de bien spécifier les numéros de leur classement et des lots qui leur reviennent.



RICQLÈS

Produit hygiénique indispensable

EXIGER L'ALCOOL à 92° de RICQLÈS

Nominations de facteurs ruraux

Nous nommons facteurs ruraux cyclistes des postes par application des dispositions des lois du 30 janvier 1923 et 21 juillet 1928 :

DANS LE NORD. — A Saint-Souplet, M. Guidé ; A Seuzennes, M. Bertin ; A Watignies, M. Brulle ; A Hergnies, M. Hris ; A Coubaux, M. Demain ; A M. Croix ; A Wignehies, M. Salat.

DANS LE PAS-DE-CALAIS. — A Isbergues, M. Heur ; A Berincourt, M. Durupt ; A Bucquoy, M. Bricout.

Nous nommons facteurs ruraux piétons des postes : M. Deussée, à Roulers (Nord), et M. Rogier, à Leforent (Pas-de-Calais).

Lui

La nouvelle cuisinière que tu as achetée est engagée et tu es le seul qui n'as pas de succulents.

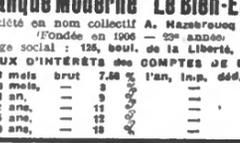
ELLE : La cuisinière. Mais elle n'y est pour rien, mon ami, c'est tout simplement parce que nous employons plus de la margarine LILIA importée de Hollande.

Gros : 10, rue d'Aniens, LILLE.

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE DE FRANCE du 15 janvier publie notamment :

Arnal par Marcel Proust ; Une Nuit chez Georges Simenon ; Le 12 du soir par Achille Adrien ; Comment les aides sauront sauver les bochevics par Andry ; En temps de la guerre on dort par Louis Jourdan ; Les Arts et la Vie ; La Musique par Florent Recouly ; La Vie courtoise par Joseph Bodier, et les commentaires.



Banque Moderne "Le Bien-Être"

Société au nom collectif A. Hazebroug et Oie fondée en 1888

Siège social : 126, boulevard de la Liberté, LILLE

TAUX D'INTERETS DES COMPTES DE DEPOT
A 2 mois brut 7 1/2 % l'an, imp. 666, 0,01
1 an, — 8 1/2 % — — — — — 0,01
2 ans, — 10 % — — — — — 0,02
3 ans, — 11 % — — — — — 0,03
4 ans, — 12 % — — — — — 0,04

Office départemental des Habitations à bon marché du Nord

Le Comité d'administration de l'Office des Habitations à bon marché s'est réuni à la Préfecture du Nord le jeudi 14 janvier. La séance était présidée par M. Bourdais, sénateur. Etaient présents : MM. Houdouin, député ; Lefebvre, secrétaire général ; Dewisme, ordonnateur ; Balavine, directeur ; Dewarvin, Falkempin, Huyghe et Ploquier.

Le Conseil a pris acte du rapport de M. l'Inspecteur-Gérant pour le mois de décembre 1928 en ce qui touche la marche des travaux des différents groupes d'habitations dont l'Office a entrepris la construction et l'état d'avancement des projets en instance.

Le Conseil a autorisé l'exécution de travaux supplémentaires aux groupes d'Anzin, de Cambrai et d'Hellemmes en cours de construction.

Il a adopté le projet de construction à Phalempin d'un groupe de 15 pavillons de quatre logements, dont le premier est déjà en cours de construction à Beuvrages d'une vingtaine de maisons à donner en location simple de préférence aux familles nombreuses.

L'attribution revenant à la commune de Louvroil sur le bon du rattachement départemental a été dévolue à l'Office communal d'habitations à bon marché à charge par cet organisme d'en affecter le montant à des opérations d'accession à la propriété au profit d'habitants de la commune.

Le Conseil a pris en considération l'avant-projet de construction à Lille de 24 maisons, en deux groupes, dont le premier est déjà en cours de construction et l'autre en projet. Le premier groupe est destiné à servir de logements à des ouvriers et d'orphelins de guerre de Lille et des environs, ainsi que le projet de construction de 24 maisons destinées pour le compte de la commune de Lesquin.

CONSEILS POUR L'HIVER

En prévision d'un hiver rigoureux, il faut se défendre contre l'offensive des microbes et des virus. Pour cela, il faut se protéger par des produits qui purifient l'air respiré et constituent la préservation idéale de la gorge et des bronches. La boîte à fr. 50. Toutes pharmacies.

Le Réveil Agricole

Les corbeaux sont-ils nuisibles ?

Il résulte d'une vaste enquête faite ces dernières années par M. Chappelier, Directeur de la Station nationale d'Études des Versailles, que les corbeaux qui, dans certains cas sont utiles, causent à nos diverses cultures d'importants dommages. Les pertes subies, infimes dans quelques départements, sont assez sérieuses dans d'autres régions, elles se chiffrent annuellement à un million d'hectolitres de céréales, d'une valeur approximative de 100 millions de francs. Dans ces cas, les corbeaux ne sont pas seulement nuisibles. C'est ainsi que le Grand Corbeau, sans cesse particulièrement abondant dans les plaines, est d'ailleurs en voie de décroissance. Choucas ou Cornaille des clochers, insectivore et granivore, est parfois redoutable pour les élevages avicoles, lorsqu'il existe en grand nombre.

La Corneille à manteau gris est migratrice, elle n'est à craindre que lors des très grands froissements.

Enfin, la Corneille noire et le Freux, souvent confondus, sont très nuisibles ; la première se rencontre toute l'année dans nos régions, le freux est tantôt migrateur, tantôt sédentaire.

Le freux niche en colonies appelées « corbeaulières » ; celles-ci, où l'on trouve quelquefois jusqu'à 15 à 20 nids sur le même arbre, sont très nombreuses dans les pays du Nord de l'Europe, et aussi dans notre région.

Alors que la corneille mange des grains et s'attaque au gibier jeune, aux oiseaux de basse-cour, enlevant les œufs, les poussins, les petits, le freux est insectivore et carnassier ; il détruit au moment de la reproduction une grande quantité de limaces, vers gris, larves de hanneton, etc. ; il s'attaque aussi aux rongeurs des champs dont il fait une véritable hécatombe en période d'insolation. Le freux rend donc des services comme destructeur d'insectes et de rongeurs, mais il commet de graves dégâts dans nos cultures. Si l'on cherche à préciser le double rôle,



Le prix de revient de l'œuf

Les volailles sont en grande abondance dans nos fermes, cependant la production en œufs n'est pas forte élevée. Pour la rendre plus abondante, il faut attirer les poules à l'aide de pondeuses. On se contente de distribuer un peu de grain à la volée autour du fumier, sans se préoccuper si la quantité donnée est suffisante, on ne s'occupe pas de la nourriture, et lorsqu'il y a invasion d'insectes, les poules manquent du nécessaire.

Ces anomalies nuisent à la prospérité des fermes et les poules pondent relativement peu.

C'est pour cela que les volailles tenues en parc et alimentées régulièrement, ont souvent un rendement supérieur en œufs aux volailles qui sont en liberté. Ajoutons que les poules en parc ne sont pas toujours non plus bien traitées ; la ponte est en conséquence plus faible qu'elle ne devrait être.

L'alimentation au grain n'est pas rationnelle, nous l'avons souvent signalé ici, elle est en outre ruinée par l'aviticulture.

Sachant qu'une poule peut consommer suivant sa taille 100 à 120 grammes de grain par jour, il est facile de calculer la dépense pour l'alimentation d'une poule à l'année à 60 francs. Si les œufs sont estimés à 7 francs la douzaine en moyenne, on voit que la nourriture seule absorbe déjà le produit de 30 à 110 œufs, à défaut du rendement global, sans compter les frais de main-d'œuvre, loyer du terrain, amortissement, etc.

LE CHAMPIONNAT DE PATURE

Il constitue dans quelques régions une ressource pour les habitants ; ailleurs, un agrément non négligeable.

Plusieurs spécialistes affirment que l'on rencontre sur les champs de pâture de printemps les herbes saines, auxquelles on incorpore régulièrement une fumure appropriée, comprenant du fumier de cheval très court, des scories et de la sylvilite.

LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE RURALE

La Vienne serait actuellement le département le plus favorisé au point de vue de la électrification des campagnes, 99,5 % des communes sont électrifiées.

LE CHAULAGE DES BLES

A la Station de Recherches de grande culture de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes, M. Parizot a constaté que l'emploi de fin d'hiver d'amendement de bleds à petite dose, sous forme de craie moulue, se montre favorable et permet à assez bon compte, un accroissement de rendement.

LES CONTRATS DE BETTERAVES DE 1928

La C. G. B. vient de publier les conditions du contrat type décidées par elle comme normale. Le contrat est basé dans l'Action Agricole du 24 décembre 1928 et a fait l'objet d'un tirage spécial. On peut se le procurer, 34, rue Tailbourg, à Paris.



Elle avait un nez brillant

Un peu de transpiration provoquée par la danse et son teint s'en trouvait bonifié. Sa poudre ne tenait pas. Son nez était brillant et sa peau avait son aspect ordinaire. Un tel emploi de sa poudrette semblait être inévitable. Elle ne savait pas que l'addition d'un soupçon de Mousse de Crème à sa poudre lui aurait immédiatement modifié cet état de choses. La Mousse de Crème fait adhérer la poudre en dépit du vent, du temps pluvieux, ou de la transpiration provoquée par la danse dans des pièces surchauffées. Elle empêche votre nez de devenir brillant et rend votre teint aussi doux que le satin. La Poudre Tokalon est la plus connue et la plus universellement employée de toutes les poudres. 3.000.000 de femmes emploient tous les jours la Poudre Tokalon à la Mousse de Crème, en France, en Angleterre, en Amérique, en Italie et dans d'autres pays. Essayez-la aujourd'hui et constatez combien elle se distingue des poudres ordinaires.

Les Compacts Tokalon contiennent maintenant de la mousse de crème. La Poudre et le Rouge sont tous deux très adhérents. Quelque chose de nouveau, de différent, de meilleur.

Poudre Tokalon

Poudre de riz à la Mousse de Crème.

T.S.F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (104 m.) — Mardi 15 janvier, 19 29 h. 30 : Radio-concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord. Les succès de Jeannette Buseri, d'orchestre ; Hono Lili, de Mado ; A. Passetier ; B. Tabourin ; Segura ; C. L. — 19 h. 45 : Disques. — 19 h. 50 : Causerie musicale. — 20 h. : Le Journal de la semaine. — 20 h. 15 : Le Journal de la semaine. — 20 h. 30 : Cours d'informations. — 20 h. 45 : Cours d'informations. — 21 h. : Cours d'informations. — 21 h. 15 : Cours d'informations. — 21 h. 30 : Cours d'informations. — 21 h. 45 : Cours d'informations. — 22 h. : Cours d'informations. — 22 h. 15 : Cours d'informations. — 22 h. 30 : Cours d'informations. — 22 h. 45 : Cours d'informations. — 23 h. : Cours d'informations. — 23 h. 15 : Cours d'informations. — 23 h. 30 : Cours d'informations. — 23 h. 45 : Cours d'informations. — 24 h. : Cours d'informations. — 24 h. 15 : Cours d'informations. — 24 h. 30 : Cours d'informations. — 24 h. 45 : Cours d'informations. — 25 h. : Cours d'informations. — 25 h. 15 : Cours d'informations. — 25 h. 30 : Cours d'informations. — 25 h. 45 : Cours d'informations. — 26 h. : Cours d'informations. — 26 h. 15 : Cours d'informations. — 26 h. 30 : Cours d'informations. — 26 h. 45 : Cours d'informations. — 27 h. : Cours d'informations. — 27 h. 15 : Cours d'informations. — 27 h. 30 : Cours d'informations. — 27 h. 45 : Cours d'informations. — 28 h. : Cours d'informations. — 28 h. 15 : Cours d'informations. — 28 h. 30 : Cours d'informations. — 28 h. 45 : Cours d'informations. — 29 h. : Cours d'informations. — 29 h. 15 : Cours d'informations. — 29 h. 30 : Cours d'informations. — 29 h. 45 : Cours d'informations. — 30 h. : Cours d'informations. — 30 h. 15 : Cours d'informations. — 30 h. 30 : Cours d'informations. — 30 h. 45 : Cours d'informations. — 31 h. : Cours d'informations. — 31 h. 15 : Cours d'informations. — 31 h. 30 : Cours d'informations. — 31 h. 45 : Cours d'informations. — 32 h. : Cours d'informations. — 32 h. 15 : Cours d'informations. — 32 h. 30 : Cours d'informations. — 32 h. 45 : Cours d'informations. — 33 h. : Cours d'informations. — 33 h. 15 : Cours d'informations. — 33 h. 30 : Cours d'informations. — 33 h. 45 : Cours d'informations. — 34 h. : Cours d'informations. — 34 h. 15 : Cours d'informations. — 34 h. 30 : Cours d'informations. — 34 h. 45 : Cours d'informations. — 35 h. : Cours d'informations. — 35 h. 15 : Cours d'informations. — 35 h. 30 : Cours d'informations. — 35 h. 45 : Cours d'informations. — 36 h. : Cours d'informations. — 36 h. 15 : Cours d'informations. — 36 h. 30 : Cours d'informations. — 36 h. 45 : Cours d'informations. — 37 h. : Cours d'informations. — 37 h. 15 : Cours d'informations. — 37 h. 30 : Cours d'informations. — 37 h. 45 : Cours d'informations. — 38 h. : Cours d'informations. — 38 h. 15 : Cours d'informations. — 38 h. 30 : Cours d'informations. — 38 h. 45 : Cours d'informations. — 39 h. : Cours d'informations. — 39 h. 15 : Cours d'informations. — 39 h. 30 : Cours d'informations. — 39 h. 45 : Cours d'informations. — 40 h. : Cours d'informations. — 40 h. 15 : Cours d'informations. — 40 h. 30 : Cours d'informations. — 40 h. 45 : Cours d'informations. — 41 h. : Cours d'informations. — 41 h. 15 : Cours d'informations. — 41 h. 30 : Cours d'informations. — 41 h. 45 : Cours d'informations. — 42 h. : Cours d'informations. — 42 h. 15 : Cours d'informations. — 42 h. 30 : Cours d'informations. — 42 h. 45 : Cours d'informations. — 43 h. : Cours d'informations. — 43 h. 15 : Cours d'informations. — 43 h. 30 : Cours d'informations. — 43 h. 45 : Cours d'informations. — 44 h. : Cours d'informations. — 44 h. 15 : Cours d'informations. — 44 h. 30 : Cours d'informations. — 44 h. 45 : Cours d'informations. — 45 h. : Cours d'informations. — 45 h. 15 : Cours d'informations. — 45 h. 30 : Cours d'informations. — 45 h. 45 : Cours d'informations. — 46 h. : Cours d'informations. — 46 h. 15 : Cours d'informations. — 46 h. 30 : Cours d'informations. — 46 h. 45 : Cours d'informations. — 47 h. : Cours d'informations. — 47 h. 15 : Cours d'informations. — 47 h. 30 : Cours d'informations. — 47 h. 45 : Cours d'informations. — 48 h. : Cours d'informations. — 48 h. 15 : Cours d'informations. — 48 h. 30 : Cours d'informations. — 48 h. 45 : Cours d'informations. — 49 h. : Cours d'informations. — 49 h. 15 : Cours d'informations. — 49 h. 30 : Cours d'informations. — 49 h. 45 : Cours d'informations. — 50 h. : Cours d'informations. — 50 h. 15 : Cours d'informations. — 50 h. 30 : Cours d'informations. — 50 h. 45 : Cours d'informations. — 51 h. : Cours d'informations. — 51 h. 15 : Cours d'informations. — 51 h. 30 : Cours d'informations. — 51 h. 45 : Cours d'informations. — 52 h. : Cours d'informations. — 52 h. 15 : Cours d'informations. — 52 h. 30 : Cours d'informations. — 52 h. 45 : Cours d'informations. — 53 h. : Cours d'informations. — 53 h. 15 : Cours d'informations. — 53 h. 30 : Cours d'informations. — 53 h. 45 : Cours d'informations. — 54 h. : Cours d'informations. — 54 h. 15 : Cours d'informations. — 54 h. 30 : Cours d'informations. — 54 h. 45 : Cours d'informations. — 55 h. : Cours d'informations. — 55 h. 15 : Cours d'informations. — 55 h. 30 : Cours d'informations. — 55 h. 45 : Cours d'informations. — 56 h. : Cours d'informations. — 56 h. 15 : Cours d'informations. — 56 h. 30 : Cours d'informations. — 56 h. 45 : Cours d'informations. — 57 h. : Cours d'informations. — 57 h. 15 : Cours d'informations. — 57 h. 30 : Cours d'informations. — 57 h. 45 : Cours d'informations. — 58 h. : Cours d'informations. — 58 h. 15 : Cours d'informations. — 58 h. 30 : Cours d'informations. — 58 h. 45 : Cours d'informations. — 59 h. : Cours d'informations. — 59 h. 15 : Cours d'informations. — 59 h. 30 : Cours d'informations. — 59 h. 45 : Cours d'informations. — 60 h. : Cours d'informations. — 60 h. 15 : Cours d'informations. — 60 h. 30 : Cours d'informations. — 60 h. 45 : Cours d'informations. — 61 h. : Cours d'informations. — 61 h. 15 : Cours d'informations. — 61 h. 30 : Cours d'informations. — 61 h. 45 : Cours d'informations. — 62 h. : Cours d'informations. — 62 h. 15 : Cours d'informations. — 62 h. 30 : Cours d'informations. — 62 h. 45 : Cours d'informations. — 63 h. : Cours d'informations. — 63 h. 15 : Cours d'informations. — 63 h. 30 : Cours d'informations. — 63 h. 45 : Cours d'informations. — 64 h. : Cours d'informations. — 64 h. 15 : Cours d'informations. — 64 h. 30 : Cours d'informations. — 64 h. 45 : Cours d'informations. — 65 h. : Cours d'informations. — 65 h. 15 : Cours d'informations. — 65 h. 30 : Cours d'informations. — 65 h. 45 : Cours d'informations. — 66 h. : Cours d'informations. — 66 h. 15 : Cours d'informations. — 66 h. 30 : Cours d'informations. — 66 h. 45 : Cours d'informations. — 67 h. : Cours d'informations. — 67 h. 15 : Cours d'informations. — 67 h. 30 : Cours d'informations. — 67 h. 45 : Cours d'informations. — 68 h. : Cours d'informations. — 68 h. 15 : Cours d'informations. — 68 h. 30 : Cours d'informations. — 68 h. 45 : Cours d'informations. — 69 h. : Cours d'informations. — 69 h. 15 : Cours d'informations. — 69 h. 30 : Cours d'informations. — 69 h. 45 : Cours d'informations. — 70 h. : Cours d'informations. — 70 h. 15 : Cours d'informations. — 70 h. 30 : Cours d'informations. — 70 h. 45 : Cours d'informations. — 71 h. : Cours d'informations. — 71 h. 15 : Cours d'informations. — 71 h. 30 : Cours d'informations. — 71 h. 45 : Cours d'informations. — 72 h. : Cours d'informations. — 72 h. 15 : Cours d'informations. — 72 h. 30 : Cours d'informations. — 72 h. 45 : Cours d'informations. — 73 h. : Cours d'informations. — 73 h. 15 : Cours d'informations. — 73 h. 30 : Cours d'informations. — 73 h. 45 : Cours d'informations. — 74 h. : Cours d'informations. — 74 h. 15 : Cours d'informations. — 74 h. 30 : Cours d'informations. — 74 h. 45 : Cours d'informations. — 75 h. : Cours d'informations. — 75 h. 15 : Cours d'informations. — 75 h. 30 : Cours d'informations. — 75 h. 45 : Cours d'informations. — 76 h. : Cours d'informations. — 76 h. 15 : Cours d'informations. — 76 h. 30 : Cours d'informations. — 76 h. 45 : Cours d'informations. — 77 h. : Cours d'informations. — 77 h. 15 : Cours d'informations. — 77 h. 30 : Cours d'informations. — 77 h. 45 : Cours d'informations. — 78 h. : Cours d'informations. — 78 h. 15 : Cours d'informations. — 78 h. 30 : Cours d'informations. — 78 h. 45 : Cours d'informations. — 79 h. : Cours d'informations. — 79 h. 15 : Cours d'informations. — 79 h. 30 : Cours d'informations. — 79 h. 45 : Cours d'informations. — 80 h. : Cours d'informations. — 80 h. 15 : Cours d'informations. — 80 h. 30 : Cours d'informations. — 80 h. 45 : Cours d'informations. — 81 h